

COMPAGNIE **ALSAIS**

D'ENQUETE

PRELIMINAIRE

UNITÉ

Brigade

CODE UNITÉ

03007

PROCÈS-VERBAL N°

N° 897 / 80.

/ 197

N° PIÈCE

N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS -

Observation d'un Objet Volant Non Identifié.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **R** , **P** , Gendarme, Agent de police judiciaire,
G , **B** , Gendarme, Agent de police judiciaire,

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **28 juillet 1980**, en service de surveillance générale sur la commune de (), nous sommes contactés par Mademoiselle **F** , **M** , demeurant au lieu dit " " et par Monsieur **A** , **R** , actuellement en vacances, demeurant à (). Ces personnes nous déclare avoir observé un phénomène étrange le **24 juillet 1980** vers **4 heures 30**. Alors qu'ils rentraient à leur domicile, ils ont aperçu une boule blanche de couleur très vive dans le ciel, ceci entre et .

- ENQUETE -

- A **17 heures 32**, entendons à son domicile, Mademoiselle **F** , **M** , ans, ouvrière d'usine, qui nous déclare avoir vu la boule lumineuse le **24 juillet 1980** à **4 heures 30** au niveau du plan d'eau du " " à " : La boule s'est élevée puis a pris la direction du Nord vers le lieu dit " ". Elle a revu la boule de lumière après le lieu dit " " puis s'est immobilisée en face de son domicile, en direction de l'Est.

Avec son ami **A** , **R** , elle a observé l'engin pendant une heure environ du balcon de son domicile. Elle précise que la boule éclairait la campagne environnante. Elle ne peut nous donner les dimensions de la boule mais elle compare sa grosseur à un ballon de foot-ball.

Elle précise qu'une fois couchée, elle a entendu des crépitements ressemblant au bruit des étincelles électriques. (Pièce n° 3).

- A **18 heures 36**, entendons Monsieur **A** , **R** , ans, carrossier, qui nous déclare être d'accord avec la déposition de son amie. Il précise que la boule de lumière s'est élevée approximativement à la verticale du plan d'eau du " ", puis a pris la direction du nord après avoir effectué la manoeuvre en décrivant un angle droit. Il est formel sur ce point. Au lieu dit " ", il a observé la boule comme émettant une lumière blanche très vive, avec des rayons. Il déclare avoir pris trois photographies de l'engin avec un pocket instamatic.

Il précise également qu'il a entendu des crépitements alors qu'il était couché. (Pièce n° 4).

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

LE **24 août 1980.**

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

SIGNATURE ET CACHET

Le 24 juillet 1980 à 14 heures 00, Mademoiselle F. M. nous informe téléphoniquement qu'elle a revu le matin vers 4 heures 45, la même boule lumineuse. Nous lui demandons de venir au bureau de la brigade pour faire une nouvelle déposition.

Le 16 août 1980, à 18 heures 24, au bureau de la brigade entendons Mademoiselle F. M. qui nous déclare avoir vu la boule alors qu'elle partait à son travail.

Elle précise qu'elle avait les mêmes caractéristiques que la première fois, c'est à dire la grosseur d'un gros ballon de football, avec une lumière blanche très vive. Se déplaçant vers elle a vu la boule à la verticale du lieu dit " ". Elle précise également qu'en regardant la boule les yeux pleuraient, et que l'on ne pouvait pas la fixer longtemps à cause de la lumière très vive.

Elle ajoute qu'elle voyait bien la lune et une grosse étoile en direction de l'Est, et qu'il ne pouvait y avoir confusion entre ces trois choses. (Pièce n° 5).

L'intéressée nous a également déclaré que le photographe avait refusé de développer les photographies prises de l'engin. Il aurait déclaré que la pellicule était brûlée. Les négatifs sont toujours en possession de l'intéressée.

Au cours de différents services de surveillance générale sur les communes et de , des personnes questionnées verbalement, aucune n'a semblé être au courant d'un tel phénomène dans le ciel.

Mentionnons qu'à ce sujet de telles questions font apparaître généralement un sourire de la part des personnes interrogées.

L'état des lieux fait l'objet de la pièce n° 2 .

- CLOTURE -

Devant la véracité des déclarations faites par les deux témoins, nous en avons établi le présent procès-verbal.

Si des personnes ayant observé le même phénomène étaient découvertes, leur déposition, ferait l'objet d'une procédure ultérieure et complémentaire.

- - - o o o - - -

ARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT du

COMPAGNIE

UNITÉ **Brigade**

P.V N° **897** / 19 **80.**

**PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION**

PIÈCE N° **3** FEUILLET N° **1**

AFFAIRE - F , M .
- A , R .

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE - F , M , (témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR **six août mil neuf cent quatre vingt,**
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **R . P , Gendarme, Agent de police judiciaire,**
G , B , Gendarme, Agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

le 28 juillet 1980, à son domicile, entendons :

F . M , ans, ouvrière d'usine, demeurant au lieu dit commune de (), née le à (), célibataire, qui nous déclare à 17 heures 32 :

- - - - Le jeudi 24 juillet 1980 à 4 heures 30, je rentrais avec mon ami Monsieur A . R , je conduisais mon véhicule, lorsque à la sortie nous avons aperçu un phénomène bizarre. - - - -

- - - - Nous étions à la hauteur du quand sur notre droite nous avons aperçu une lueur qui montait dans le ciel. - - - -

- - - - Cela ressemblait à une boule de lumière, comme un gros ballon de plage, sa lueur éclairait la campagne. - - - -

- - - - Il semble que la boule décollait à la verticale du plan d'eau sans pouvoir affirmer que cette boule était posée sur le sol - - - -

- - - - Nous avançons en direction et la boule avançait parallèlement vers le , je l'ai vu passer juste au dessus du pic. - - - -

- - - - Nous avons pris la direction de au carrefour de la route du , et là nous l'avons perdu de vue. - - - -

- - - - Ce n'est qu'après avoir dépassé le hameau de que, sur notre droite, nous avons aperçu de nouveau cette boule de lumière. - - - -

- - - - Elle avançait vers le Nord toujours parallèlement à notre direction et semblait se situer au dessus des champs, entre la route et le - - - -

- - - - Sa grosseur avait diminué et elle avançait rapidement. - - - -

- - - - Quand nous sommes arrivés dans la cour de mon domicile la boule était derrière nous, vers - - - -

- - - - Je suis rentrée immédiatement dans mon domicile et je l'ai encore observée du balcon. - - - -

- - - - Nous sommes restés une bonne heure à observer le phénomène sur le balcon. - - - -

- - - - La boule était en direction de , elle éclairait d'une lumière blanche et puissante, la lueur éclairait la campagne au dessous de l'engin. - - - -

- - - - Je ne peux préciser la distance exacte à laquelle elle était. - - - -

- - - - Elle était immobile et avait la grosseur d'un ballon de foot-ball. - - - -

... /...

O.M.

- - - - - Quand nous sommes rentrés pour nous coucher la boule B était encore à la même place. - - - - -
- - - - - Presque aussitôt après que nous étions couchés, j'ai entendu des crépitements ressemblant aux bruits des étincelles électriques. - - - - -
- - - - - Je ne peux pas situer la provenance de ces bruits, ils semblaient toutefois provenir au dessus de la maison, ils ont duré quelques secondes comme si quelque chose passait au dessus de la maison. - - - - -

- (A signé au carnet de déclarations.) -

- - o - -

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
du

COMPAGNIE

UNITÉ
Brigade

P.V N° **897** / 19 **80.**

**PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION**

PIÈCE N° **4** FEUILLET N° **1**

AFFAIRE
- F. M.
- A. R.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE **- A** , **R** , (témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR **six août mil neuf cent quatre vingt,**
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **R** , **P** , Gendarme, Agent de police judiciaire,
G , **B** , Gendarme, Agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 28 juillet 1980, au lieu dit " " à " entendons ;

A , **R** , ans, carrossier peintre, demeurant boulevard (), né le (), célibataire, qui nous déclare à 18 h 36 :

- - - - J'ai assisté à la déclaration de **M** **F** et je ne peux également pas situer à quelle verticale se trouvait la boule au moment de son apparition. - - - -

- - - - Je peux préciser que cette boule de lumière s'élevait à la verticale, puis a pris la direction du Nord en angle droit, c'est par ce fait que j'ai vu que ce n'était pas un avion, de même par sa vitesse cela ne pouvait être un hélicoptère. - - - -

- - - - Je peux préciser que j'ai une certaine expérience des avions et des hélicoptères atterrissant et décollant de nuit, car j'ai fait mon service militaire pendant 6 mois près d'une base aérienne, la base (). - - - -

- - - - Je suis formel la boule de lumière a effectué la manoeuvre en angle droit. - - - -

- - - - Une fois arrivé à la maison, je précise que je me suis avancé en direction de la boule, elle éclairait la campagne d'une lueur blanche et assez vive. - - - -

- - - - Nous l'avons observé du balcon pendant une heure environ nous n'avons entendu aucun bruit. - - - -

- - - - Pendant un moment la boule émettait des rayons toujours de couleur blanche, ces rayons de lumière étaient plus nombreux vers le bas. - - - -

- - - - Les rayons ont cessé quand la boule s'est partagée en deux, seule la partie inférieure est restée brillante et la partie supérieure est devenu sombre. - - - -

- - - - Avec un appareil photographique Pocket Instamatic nous avons pris trois photos de la boule. - - - -

- - - - Je peux dire aussi que nous n'avons pas senti d'odeur. - - - -

- - - - Nous sommes rentrés alors que le phénomène était toujours à la même place. - - - -

- - - - Aussitôt après que nous étions couchés, j'ai entendu des crépitements comme le bruit d'étincelles électriques. - - - -

- - - - Cette nuit là le ciel était dégagé et étoilé, il y avait la lune face à la maison en direction du Sud, il n'y avait pas de vent, l'air était frais. - - - -

... / ...

O.M.

- - - - - Je ne peux pas évaluer les dimensions exactes de l'engin. Je n'ai pas distingué de trou noir dans la boule pouvant correspondre à des hublots, de même la boule était toute blanche sans aucune autre couleur. - - - - -
- - - - - Je connais le phénomène O.V.N.I. pour avoir lu des livres traitant de ce sujets, je pense que c'était un appareil de ce genre avec les caractéristiques qu'on a pu observer. - - - - -
- - - - - Le 28 juillet 1980 à 19 heures 11. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

- (A signé au carnet de déclarations.) -

- - 0 - -

GROUPEMENT
du
COMPAGNIE OUVRIÈRE

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE
- F , M .
- A , R .

UNITÉ
Brigade

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 897 / 19 80.

PERSONNE ENTENDUE - F , M , (témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt quatre août mil neuf cent quatre vingt,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), R , P , Gendarme, Agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

le 16 août 1980, au bureau de la brigade, entendons ;

- F____, M____, _____ ans, ouvrière d'usine, demeurant au lieu dit _____ commune de _____ (_____), née le _____ à _____ (_____), célibataire, qui nous déclare à 18 heures 24 :

- - - - Comme je vous l'ai signalé par téléphone, j'ai vu le même phénomène le mardi 24 juillet 1980, à peu près dans les mêmes conditions. - - - -

- - - - Ce jour là je partais à mon travail, il était 4 heures 45 environ, de mon domicile au lieu dit " _____ ", j'ai vu la même boule blanche sur le _____ - - - -

- - - - Elle avait la même grosseur que la première fois, c'est à dire un gros ballon de foot-ball, et elle semblait être à la verticale du _____ - - - -

- - - - De part cette observation, les dimensions de l'engin seraient donc énormes. - - - -

- - - - J'ai donc pris la route en direction _____ pour aller sur les lieux de mon emploi. - - - -

- - - - Jusqu'à ce que j'arrive au lieu dit " _____ ", l'engin n'a pas bougé de sa position. - - - -

- - - - Il avait les mêmes caractéristiques que la fois précédente, c'est à dire une grosse boule blanche, de couleur vive, aveuglante, mais de forme bien ronde. - - - -

- - - - Quand je suis arrivée au carrefour du lieu dit " _____ " il était au dessus du pic du " _____ ", et là il se déplaçait pour aller sur le pic d'en face, de l'autre côté du lieu dit _____ - - - -

- - - - Il se déplaçait lentement, d'un mouvement à peine perceptible. - - - -

- - - - Je suis arrivée au parking de l'usine _____ à _____ l'engin était visible en direction de l'Est. - - - -

- - - - Quand je suis rentrée dans l'usine, l'engin était encore visible. - - - -

- - - - Je précise qu'en le regardant les yeux pleuraient et par sa lumière vive je ne pouvais pas le regarder longtemps. - - - -

- - - - Je n'ai pas ressenti de maux de tête ni de picotements aux yeux après l'observation. - - - -

- - - - Ce matin là, le temps était clair, étoilé, il y avait la lune vers le sud-ouest, et une grosse étoile en direction de l'Est. - - - -

... / ...

O. M.

- - - - Je voyais ces trois choses bien distinctement, il ne pouvait y avoir confusion entre ces choses. - - - - -
- - - - Pour la première observation de même que pour la fois dernière, le moteur de mon véhicule a fonctionné normalement, la première fois il y avait le lecteur de cassettes en marche, et je puis vous dire qu'il a fonctionné normalement. - - - - -
- - - - Pour la photographie que nous avons prise avec mon ami le photographe a refusé de la développer, sur le négatif seule une partie plus claire est visible et qui pourrait correspondre à un angle de mur. - - - - -
- - - - La deuxième fois je n'ai pas pu vous signaler cette observation soit en vous téléphonant soit en venant à la brigade car je devais prendre mon travail. - - - - -
- - - - De part mes horaires de travail, je n'ai pas pu venir avant pour en faire une nouvelle déposition. - - - - -
- - - - Si je voyais un autre phénomène de ce genre, j'essayerai de vous prévenir le plus tôt possible. - - - - -
- - - - Le 16 août 1980 à 19 heures 06. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y ajouter, changer à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

- (A signé au carnet de déclarations.) -